

Communiqué de presse
le 07 avril 2021

VERS UN TOURISME DURABLE A LOURDES AVEC FRANCE RELANCE

Dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement fait du développement durable des activités touristiques un élément de réponse à la crise actuelle ainsi qu'à la transformation nécessaire du secteur. Dans ce cadre, un accompagnement spécifique au profit des entreprises touristiques de la ville de Lourdes est notamment prévu.

Première ville hôtelière de France après Paris avec 142 hôtels (22 000 lits) et place forte d'un tourisme spirituel mondial, Lourdes accueille chaque année plusieurs millions de touristes internationaux. Néanmoins, la crise sanitaire actuelle a mis en lumière la fragilité du modèle lourdaise, basé sur une clientèle de groupe essentiellement internationale, avec une baisse d'activité de plus de 80% en 2020.

Encore plus à Lourdes qu'ailleurs, cette période constitue une opportunité de rebondir pour l'ensemble des acteurs du territoire, de penser une relance basée sur un modèle intégrant l'économie locale, la valorisation des ressources du territoire tout en favorisant l'attractivité pour un **tourisme durable qui permettra à ces territoires de rebondir.**

Le Fonds Tourisme durable pour une relance verte

Le Fonds Tourisme Durable, doté d'une enveloppe de 50 millions d'euros, est mis en place dans le cadre du plan « France Relance » de l'Etat.

Cette stratégie a été lancée sous l'impulsion de Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat chargé des Français de l'étranger, de la Francophonie et du tourisme, et a abouti à la création d'un fonds de soutien au tourisme durable. Elle s'appuie sur les recommandations de l'ADEME et les travaux de concertation menés avec l'ensemble des professionnels du tourisme dans le cadre du comité de filière tourisme mis en place et piloté par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères depuis mars 2020.

Porté par l'ADEME, ce fonds a pour objectif de soutenir, via des aides financières, des opérateurs du tourisme (TPE/PME et associations situées en zone rurale, en priorité) dans leur démarche de transition vers un tourisme durable.

Les aides du fonds Tourisme Durable doivent accompagner :

- le secteur de la restauration,
- les hébergements touristiques,
- le développement d'une offre « slow tourisme ».

Les structures de restauration et d'hébergements touristiques d'Occitanie seront accompagnées par 16 partenaires sélectionnés par l'ADEME. Ils réaliseront gratuitement un diagnostic environnemental, accompagneront à la mise en œuvre d'un plan d'actions et faciliteront l'accès aux financements du fonds tourisme durable.

Le Fonds Tourisme Durable a notamment pour objectif de :

- Réduire et maîtriser les coûts fixes liés aux consommations d'énergie et d'eau, à la production de déchets et à la valorisation des biodéchets, ou au gaspillage alimentaire,
- Contribuer à la transition agricole et agro-alimentaire grâce au développement de circuits courts de proximité et de qualité,
- Accompagner les petits investissements dans le cadre de l'économie circulaire ou de l'adaptation au changement climatique,
- Sensibiliser et former fournisseurs, salariés et clients aux principes du tourisme durable, ...

Pour en savoir plus, [consultez l'espace dédié au Fonds « Tourisme Durable » sur le site « Agir pour la transition » de l'Agence.](#)

Un accompagnement renforcé et spécifique pour Lourdes

Dans le cadre de la feuille de route territoriale de relance du tourisme Lourdais, un accompagnement spécifique est mis en place par l'ADEME. Avec l'appui de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Pyrénées - l'un des 16 partenaires régionaux retenus par l'ADEME – une offre complète est proposée aux acteurs socio-économiques :

- Un diagnostic gratuit pour 20 établissements, afin de les accompagner vers un tourisme durable,
- La réalisation d'audits plus détaillés pour 10 hébergements touristiques, sur le volet rénovation énergétique,
- L'accès aux financements du fonds tourisme durable ainsi qu'aux crédits « rénovation énergétique » spécifiques à Lourdes.

Vendredi 09 avril 2021 : Une matinée d'échanges pour penser une relance durable du tourisme lourdais

Destinée en particulier aux acteurs touristiques lourdais, cette matinée vise à partager les défis auxquels sont confrontés les acteurs du territoire et à échanger autour des opportunités d'accompagnement pour emprunter le chemin d'un tourisme durable. L'accompagnement spécifique des entreprises au titre du Fonds Tourisme durable y sera notamment présenté.

Après l'ouverture de la matinée par **Thierry Lavit** (Maire de Lourdes) et **Arnaud Leroy** (Président de l'ADEME), **Jean Pinard** (Directeur du Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie) partagera sa vision et son engagement en faveur du tourisme durable.

Puis, l'atelier « Transition vers un tourisme durable » permettra un échange de bonnes pratiques issues de toutes la France et notamment d'acteurs engagés dans cette démarche vertueuse à Lourdes.

Enfin, une **présentation du dispositif « Fonds tourisme durable » dédié à Lourdes** sera réalisée par **Camille Fabre** (Directeur régional Délégué de l'ADEME Occitanie) et **Emilie Larrouqué** (Conseillère Energie, Environnement et Sécurité à la CCI de Tarbes et Hautes-Pyrénées), **en présence de M. le Préfet des Hautes-Pyrénées, M. Rodrigue Furcy.**

Le diagnostic réalisé pour deux hébergements touristiques mettra en lumière l'accompagnement technique et financier à Lourdes :

- **Mme Lahorte, gérante du « Clos Fleuri » établissement familial de 14 chambres** met déjà en place des actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire ou réutiliser des équipements. Grâce à l'appui du fonds tourisme durable, elle souhaite enclencher un diagnostic de rénovation énergétique et ainsi réduire ses charges de chauffage ou d'éclairage ou bien encore proposer des mobilités alternatives (vélo) à ses clients.
- **Mr Compagnet, gérant notamment de l'hôtel « La Croix des Bretons » de 170 chambres** (classé 3 étoiles), voit le fonds tourisme durable comme une opportunité de mettre en œuvre des actions d'efficacité énergétique (isoler les combles, généraliser l'éclairage à LED) et, pour la restauration, de développer des circuits courts de produits locaux, lutter contre le gaspillage alimentaire, remplacer des équipements de cuisson énergivores.

Cette matinée, organisée dans le cadre de la mobilisation collective en faveur de Lourdes, est ouverte à la presse.

Pour en savoir plus, [consultez le site dédié à l'événement](#) et programme en pièce jointe.



A propos de l'ADEME Occitanie :



À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique-, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous

la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. En Occitanie, l'ADEME est représentée par une Direction régionale dont l'équipe est basée à Toulouse et Montpellier.

Contacts presse

Agence Giesbert & Mandin

Marion Brulé – m.brule@giesbert-mandin.fr - 07 64 37 59 12

ADEME

Franck Chatelain – Responsable communication

franck.chatelain@ademe.fr – 05 62 24 00 36

MEAE

Cabinet du Secrétaire d'Etat sec-presse.se@diplomatie.gouv.fr - 01 43 17 71 24